Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212200034-20260605-2026_26_1-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

Date de convocation :
28 mai 2026

COMMUNE D'AUCALEUC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

Membres :
- En exercice : 15
- **Présents : 11**
- **Votants : 13**

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe OLLIVIER, Maire.

Présents : Christophe OLLIVIER, Maire, Jacques CHEVÉ, Samuelle RABASTE, Florian BOUCARD, Jean-François CAUDET, Jessica DELEPINE, Elisabeth MATHIEU, Carole LEBRETON, Christelle RABLAT, Christine RAFFRAY, Sabrina STUDER.

Absents représentés : Olivier MORRY ayant donné pouvoir à Christophe OLLIVIER
Morgane RENAULT-LE LAN ayant donné pouvoir à Jessica DELEPINE

Absents non représentés : Michel COLIN, Jordan LELOUS.

Secrétaire de séance : Jean-François CAUDET

Délibération n°2026-26

Elections sénatoriales du 27 septembre 2026 : élections des délégués et suppléants communaux

Monsieur le Maire, en application des articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148 du code électoral, explique qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs prévue le 27 septembre 2026. Il précise que la Commune vu l'effectif de son Conseil Municipal doit élire 3 délégués et 3 suppléants.

Le bureau électoral est mis en place :
- M. Christophe OLLIVIER, maire,
- M. Jean-François CAUDET, secrétaire,
- M. Jacques CHEVÉ et Mme MATHIEU Elisabeth, conseillers municipaux les plus âgés,
- Mme STUDER Sabrina et Mme DELEPINE Jessica, conseillers municipaux les plus jeunes, constituent le bureau électoral.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code électoral,
Vu la constitution du bureau électoral,
Considérant la nécessité de procéder publiquement à la désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Election des délégués
Après un appel de candidatures, il en ressort que Monsieur Jacques CHEVÉ, Monsieur Christophe OLLIVIER et Madame Sabrina STUDER sont candidats sur une même liste pour être délégués.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents et représentés :	13
- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
- Nombre de votants	13
- Nombre de suffrages nuls :	0
- Nombre de bulletins blancs :	0
- Nombre de suffrages exprimés :	13

La majorité absolue est fixée à 7 voix.

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212200034-20260605-2026_26_1-DE

Monsieur Jacques CHEVÉ a obtenu 13 voix.
Monsieur Christophe OLLIVIER a obtenu 13 voix.
Madame Sabrina STUDER a obtenu 13 voix.

Monsieur Jacques CHEVÉ, Monsieur Christophe OLLIVIER et Madame Sabrina STUDER sont proclamés délégués.

Election des suppléants

Après un appel de candidatures, il en ressort que Monsieur Jean-François CAUDET, Monsieur Olivier MORRY et Madame Carole LEBRETON sont candidats sur une même liste pour être suppléants.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents et représentés : 13
- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- Nombre de votants 13
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 13
  La majorité absolue est fixée à 7 voix.

Monsieur Jean-François CAUDET obtenu 13 voix
Monsieur Olivier MORRY a obtenu 13 voix
Madame Carole LEBRETON a obtenu 13 voix

Monsieur Jean-François CAUDET, Monsieur Olivier MORRY et Madame Carole LEBRETON sont proclamés suppléants.

Considérant le bon déroulement du scrutin et compte tenu des résultats,
Le Conseil Municipal,

- **DECLARE ELU** les délégués et suppléants suivants en vue des élections sénatoriales :

Délégués :	**Suppléants :**
1. Jacques CHEVÉ	1. Jean-François CAUDET
2. Christophe OLLIVIER	2. Olivier MORRY
3. Sabrina STUDER	3. Carole LEBRETON

Fait et délibéré les jour mois et an susdits,
Pour copie conforme, le 5 juin 2026,
Le Maire,
Christophe OLLIVIER,

Le secrétaire de séance,
Jean-François CAUDET,